



École du Lac-des-Fées

Procès-verbal de la séance régulière DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES ayant eu lieu le lundi 14 mai 2012 à 18h30

Était présent :

Parents : M. Michel Baril Mme Sylvianne Fortin
M. José-N. Blondin-Doucet M. Raoul Paredes
M. Manuel Le Bris

Personnel : Mme Marie-Noëlle Labelle Mme Marlène Savard
Mme Caroline Racine Mme Roxanne Gratton

Était absent : Mme Chantal Monette
Mme Nathalie Duchesne
Mme Martine Perreault

Le directeur, M. François Bélanger assiste à la rencontre.

1. Préliminaires

1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

M. Manuel Le Bris souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Noëlle Labelle propose l'adoption de l'ordre tel que présenté.

La proposition est appuyée par madame Marlène Savard.

CÉ-11-12-33

Adoptée à l'unanimité

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril 2012

Monsieur Michel Baril propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 2 avril 2012.

La proposition est appuyée par monsieur Raoul Paredes.

CÉ-11-12-34

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 2 avril 2012

Aucun suivi.

2. Décisions et dossiers

2.1

2.1.1 Frais facturés aux parents

Les membres du C.E. prennent note du fait que la CSPO a fait le choix de retirer son financement des dineurs transportés, ce qui augmente les frais demandés aux parents.

Monsieur José-N. Blondin-Doucet propose d'approuver les frais facturés aux parents pour l'année scolaire 2012-2013 tels que présentés.

La proposition est appuyée par madame Roxanne Gratton.

CÉ-11-12-35

Adoptée à l'unanimité

2.1.2 Approbation des listes de fournitures scolaires

Monsieur Raoul Paredes propose d'approuver les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2012-2013 telles que présentées.

La proposition est appuyée par madame Marie-Noëlle Labelle.

CÉ-11-12-36

Adoptée à l'unanimité

2.1.3. Approbation des listes de cahiers d'exercices pour 2012-2013

Le point est remis au conseil d'établissement du mois de juin.

2.2 Planification budgétaire 2012-2013

Considérant que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation de la commission scolaire conformément à la *Loi sur l'instruction publique (article 95)*;

Considérant les ressources allouées à l'établissement par la Commission scolaire en vertu du cadre budgétaire;

Considérant les autres sources de revenus;

Considérant que ce budget est équilibré;

Considérant la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement;

Considérant qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures de la Commission scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

Considérant que le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire;

Il est proposé par monsieur Michel Baril et appuyé par madame Sylvianne Fortin que :

le budget des dépenses de l'établissement totalisant **561 513,00 \$** soit adopté et soumis à la Commission scolaire pour son approbation.

Numéro de la résolution : 11-12-37 Date : 14-05-2012

2.3 Service de traiteur 2011-2012

Considérant le processus d'appel d'offres effectué pour allouer un contrat pour un service de traiteur en 2012-2013 ;

Monsieur Raoul Paredes propose que le contrat pour le service de traiteur pour l'année scolaire 2012-2013 soit accordé à Appétit-Midi au coût de 5.50\$ par repas, par enfant.

La proposition est appuyée par madame Caroline Racine.

CÉ-11-12-38

Adoptée à l'unanimité

2.4 Organisation scolaire 2012-2013

Monsieur François Bélanger présente la clientèle prévue pour l'année scolaire 2012-2013 :

Entre 450 et 475 élèves fréquenteront l'école du Lac-des-Fées, et ce, dans 24 classes (4 classes de préscolaire, 4 première année, 3 deuxième année, 3 troisième année, 2 quatrième année, 2 cinquième année, 2 sixième année et 4 classe de dysphasie. Cette augmentation s'explique par l'arrivée d'une centaine d'élèves de plus que cette année en provenance du bassin de l'école du Marais (situation de surplus).

Une potentielle diminution de la qualité des services aux élèves préoccupe les parents. Les impacts sur la qualité de vie à l'école et des stratégies de mitigation sont discutés. Par exemple : locaux d'anglais, d'art dramatique et d'environnement, organisation des cours d'éducation physique en gymnase, activités parascolaires, organisation des dîners, service de garde.

Les heures d'école seront de 8h25 à 15h15 pour l'année scolaire 2012-2013. Ce changement est nécessaire pour accommoder le transport des élèves sur l'ensemble du territoire de la CSPO compte tenu des nouvelles écoles dans le secteur ouest.

2.5 Travaux prévus à l'école

Monsieur Bélanger présente la liste des travaux qui seront effectués pendant l'été :

- Réfection des toilettes des filles pour 55 000\$
- Réparation des perrons de l'entrée principale pour 40 000\$
- Remplacement du revêtement orange sur les murs extérieurs

2.6 Campagnes de financement :

Monsieur François Bélanger présente les résultats de la vente de chocolat. L'école a amassé 8 459,90\$ en profit.

2.7 Convention de gestion :

Monsieur François Bélanger présente l'état de situation quant à la convention de gestion 2011-2012. Les résultats après le deuxième bulletin démontrent que l'école est en voie d'atteindre les objectifs fixés dans la convention de gestion. Une attention particulière sera apportée à la lecture.

De plus, l'élaboration de la convention de gestion de l'année 2012-2013 est en voie de se terminer. L'école est en attente des résultats du sondage sur le sentiment de sécurité des élèves complété en avril. Les objectifs de la convention vont rester les mêmes. Seules les cibles qui vont changer. Un cinquième objectif va s'ajouter pour contrer l'intimidation à l'école

3. Informations

3.1 Rapport - comité de parents

Voici les points qui ont été discutés lors de la dernière rencontre :

- Portail de la Commission-scolaire sera disponible le 30 juin 2012.
- L'implantation de l'anglais intensif en 6^e année sera reportée à l'année scolaire 2013-2014.
- Présentation du plan de répartition des immeubles pour l'année scolaire 2012-2013.
- Présentation du projet d'école alternative.
- Projet de lettre aux principaux partis politiques provinciaux du président du comité de parents en appui aux commissions scolaires. Les parents du CE se prononcent contre cette initiative jugeant que d'autres avenues sont plus appropriées.

3.2 Rapport - comité EHDA

Il n'y avait pas de représentant lors de la dernière rencontre.

3.3 Rapport – autres comités

Comité d'embellissement de la cour d'école : Une rencontre est prévue avec monsieur Patrice Martin pour présenter les solutions possibles sans avoir à signer un protocole d'entente avec la ville de Gatineau. L'installation permanente de buts de soccer semble être problématique jusqu'à présent dans les négociations avec le service des loisirs.

BBQ de fin d'année : les préparatifs vont bon train. La Caravane à vélo sera invitée par l'école.

Monsieur François Bélanger dépose le bilan des autres comités aux membres du Conseil d'établissement compilé par madame Caroline Gagnon.

3.4 Rapport du personnel

- Prix de mérite scolaire ADEOQ remis à Béatrice Duguay.
- Projet MASC : une réussite sur toute la ligne.

3.5 Capsule sur une facette de la vie à l'école

Point remis à la prochaine rencontre.

4. Autres questions

Monsieur Manuel Le Bris et Madame Sylviane Fortin participeront au congrès 2012 de la Fédération des comités de parents. Les frais de M. Le Bris seront assumés par le C.E. et ceux de Mme Fortin par le comité de parents.

5. Correspondance

Les correspondances sont remises au président du conseil d'établissement.

6. Levée de la séance

Madame Marie-Noëlle Labelle propose la levée de la séance à 21h09. La prochaine réunion aura lieu le lundi 4 juin 2012 à 18h30.

CÉ-11-12-39

Adoptée à l'unanimité

Le président

Le directeur

M. Manuel Le Bris

M. François Bélanger